

Mandat privé Fidelity Croissance mondiale \$ US

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	4 avril 2023
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné ²
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	2,22 % au 30 novembre 2023

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

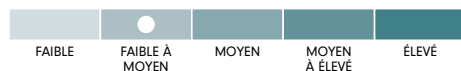
GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Wolf
David Tulk

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Offre une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe, ainsi qu'à un large éventail de fonds sous-jacents axés sur différentes régions et différents styles de placement.
- Procure un accès à des catégories d'actifs distinctes, comme des secteurs offrant une protection contre l'inflation et des secteurs à revenu fixe non traditionnels.
- Bénéficie de l'expertise de l'équipe de répartition mondiale de l'actif et l'accès aux ressources mondiales de Fidelity.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹
(POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

CODES DU MANDAT

DOLLAR AMÉRICAIN

SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
7668	7670	7669

Rendement - \$ US*

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

Rendement par période standard (%) 31 mars 2024

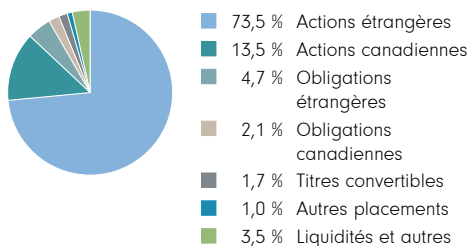
	1 mois	3 mois	6 mois	Création
Mandat	3,51	8,25	19,90	20,41

Rendement par année civile (%) 31 mars 2024

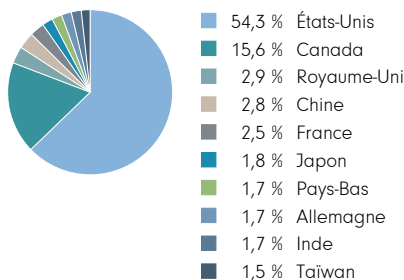
	CA
Mandat	8,25

*Le rendement déclaré est basé sur les rendements en dollars américains. Pour les investisseurs en dollars canadiens, le rendement déclaré variera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au fil du temps.

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 29 février 2024



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 29 février 2024



COMPOSITION SECTORIELLE

au 29 février 2024

16,7 %	Technologies de l'information
13,4 %	Produits financiers
11,3 %	Industrie
9,2 %	Consommation discrétionnaire
8,7 %	Multisectoriel
7,1 %	Soins de santé
6,4 %	Matériaux
6,3 %	Services de communication
4,6 %	Énergie
4,0 %	Produits de première nécessité
2,3 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Croissance mondiale \$ US (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

iShares Core S&P 500 ETF - Multisectoriel	
Meta Platforms - Services de communication	
Microsoft - Technologies de l'information	
Nvidia - Technologies de l'information	
Amazon.com - Consommation discrétionnaire	
iShares Comex Gold Trust ETF - Matériaux	
Apple - Technologies de l'information	
Berkshire Hathaway - Produits financiers	
Alphabet - Services de communication	
Taiwan Semiconductor Manufacturing - Technologies de l'information	

Nombre total de titres 2 741

Dix principaux titres - Total 19,7 %

Mandat privé Fidelity Croissance mondiale

- Une solution de base conçue pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux actions et aux titres à revenu fixe.
- Le Mandat investit sur les marchés mondiaux, offrant aux investisseurs canadiens l'avantage d'investir dans différents pays et secteurs.
- Le Mandat propose une démarche combinant de multiples catégories d'actifs traditionnellement peu corrélées les unes aux autres, ce qui peut réduire la volatilité.
- Le portefeuille fait appel à une répartition active de l'actif à multiples dimensions afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice de référence combiné du Fonds regroupe l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 65 %, l'indice composé plafonné S&P/TSX à 20 %, et l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 15 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.